

*L'ajournement*

100, les taux d'intérêt à plus de 20 p. 100, les faillites à un taux inégalé, et le chômage à plus de 13 p. 100. Et il a le culot de venir nous dire que nous avons des difficultés à gérer le pays? C'est à ne pas y croire!

Le chef actuel du parti de ce type a pris la parole à la Chambre après l'exposé économique, et après les budgets du gouvernement actuel, pour dire que ces politiques étaient désastreuses, qu'elles allaient aggraver constamment le chômage, qu'elles allaient faire 75 000 ou 100 000 chômeurs de plus. Bien au contraire, comme le député le sait pertinemment, nous avons retourné complètement la situation que lui et son gouvernement avaient créée. L'inflation est en baisse, le chômage aussi, les faillites aussi, les taux d'intérêt aussi, et il s'est créé plus de un demi-million d'emplois depuis deux ans. Le député devrait applaudir le gouvernement.

Je ne veux pas dire que le gouvernement pense avoir résolu tous les problèmes, loin de là. Le député sait, pour l'avoir lu au discours du trône, que le gouvernement a manifesté clairement l'intention de continuer d'appliquer des méthodes très rigoureuses pour améliorer l'économie, la situation économique, et pour redonner du travail aux gens. N'empêche qu'il devrait féliciter le gouvernement de son approche au lieu de le critiquer, surtout lui qui a appartenu à un gouvernement qui s'est montré si lamentablement pitoyable dans la gestion de nos affaires économiques.

En observant le député, monsieur le Président, j'ai cru déceler une certaine rougeur sur son visage. J'ai pensé que ce pouvait être un reflet venant de sa cravate ou de la fleur à sa boutonnière, mais après un moment j'ai été convaincu qu'il était presque embarrassé que je l'étais en l'entendant faire ces observations. Je voudrais lui demander s'il était aussi embarrassé que moi . . .

**M. le vice-président:** Je demanderais au député de conclure ses observations.

**M. Ouellet:** Monsieur le Président, il est bien clair que le gouvernement actuel a obtenu de la population, avec une majorité écrasante, le mandat de remédier à une situation difficile dont les Canadiens avaient souffert, c'est-à-dire une récession. Personne ne conteste les chiffres qui existaient à l'époque. Ils étaient là, et, en effet, les gens ont voté pour un changement de gouvernement et un changement d'orientation. Or nous constatons deux ans plus tard que la situation a empiré, sans la récession.

**M. McDermid:** C'est une absurdité. C'est absolument sans fondement.

**M. Ouellet:** Il est bien évident que l'inflation est maintenant à la hausse. Il est bien clair que depuis le début de 1986 on n'a pas créé un seul emploi au Canada. Voici ce que dit Statistique Canada:

[Français]

qu'il y avait en janvier 11 632 000 emplois et, maintenant au moment où je vous parle, il y a 11 615 000 emplois soit une perte de 17 000 postes depuis le début de la présente année. Or, le gouvernement actuel a augmenté le déficit canadien, il n'a pas créé un seul emploi au cours de l'année 1986 et l'inflation recommence à augmenter de façon importante et pénalise nos gens qui vivent de revenus fixes, en particulier les retraités

du Canada. Il n'y a rien pour être très fier de cette performance, et je pense que l'honorable député qui veut me poser des questions et qui voudrait revivre et reprendre la dernière élection se trompe grandement, parce que la population a donné une chance aux conservateurs, elle le regrette amèrement et a très hâte que ce gouvernement finisse son règne le plus tôt possible.

**LA MOTION D'AJOURNEMENT**

[Traduction]

QUESTIONS A DÉBATTRE

**M. le vice-président:** En conformité de l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria)—Les dépenses du gouvernement—La suite du premier ministre lors d'un voyage; le député de Kenora—Rainy River (M. Parry)—Les affaires indiennes—Le financement des programmes; et le député de Cape Breton—Richmond-Est (M. Dingwall)—Les approvisionnements et services—a) Le contrat d'entretien des CF-18 b) On demande le dépôt de la correspondance reçue du premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT**

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M<sup>me</sup> Collins: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de M. Cassidy (p. 227).

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, il y a un peu plus d'une semaine, Son Excellence le gouverneur général traçait les grandes lignes du programme d'action du gouvernement pour les deux prochaines années. Ce programme vise quatre objectifs: la réconciliation nationale, la continuation du renouveau économique, une plus grande justice sociale et une participation constructive dans les affaires mondiales. Ces objectifs sont reliés entre eux et se renforcent mutuellement.

La réconciliation nationale, le fait d'inspirer aux Canadiens des aspirations nationales, est une condition préalable essentielle au renouveau économique, car nous ne pouvons guère soutenir la concurrence à l'étranger sans coopérer entre nous à l'intérieur du pays. Le renouveau économique peut nous permettre de faire de plus grands progrès sur le plan social. Il nous donnera les moyens de financer les programmes socio-culturels souhaitables et d'améliorer notre qualité de vie. Si nous pouvons atteindre notre but et devenir une société plus unie, plus prospère et plus progressiste, nous serons mieux en mesure d'assumer nos responsabilités internationales et de jouer un rôle constructif dans notre village planétaire.